PHASAGE DU CHANTIER

PHASE 3 : MAIL FRANCOIS MITTERAND

Pour la **phase n°3**, nous réaliserons les travaux d'aménagement sur le **Mail François Mitterrand.** Cette phase n'aura **pas d'impact sur la circulation**. Nous veillerons à permettre le cheminement des piétons pour les accès aux entrées des résidence d'habitations.
Les maximum des circulations piétonnes se fera tout de même côté Allée Georges Clémenceau et côté Avenue du Général de Gaulle, notamment pour les accès aux commerces et entreprises (Boulangerie, Maison de la presse, Quarta, Cerise résidence hôtelière, Laverie

Cheminement piéton dans la zone de travaux isolé du chantier et évolutif en fonction de l'avancement

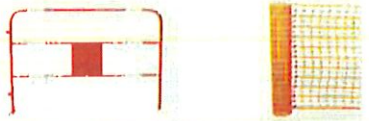

Maintien de l'accès aux résidence

Une signalisation temporaire sera installée pour toute la durée de cette phase. Les riverains et les piétons pourront **à tout moment accéder aux habitations, commerces.** Les cheminement piéton principaux se feront hors de la zone de travaux avec des panneaux de signalisation l'indiquant. Pour **l'accès aux commerçants et aux habitations** qui seront dans la zone chantier, un **chemin piéton sera balisé à l'aide de grillage orange ou de barrières et de panneaux d'informations** si besoin. Dans tous les cas, le chantier sera isolé du passage des piétons limitant ainsi tout risque d'accident. Suivant les besoins des **passerelles** seront mises en place afin de maintenir les accès.
Les riverains et usagers pourront dans la mesure du possible accéder à leur propriété avec leur véhicule. Si toutefois le passage d'un véhicule s'avérer impossible, le chemin piéton permettrait tout de même l'accès à la propriété. **A tout moment de la journée un accès piéton sera maintenu.**

LEGENDES

Zone de circulation piétonne

Barriérage zone travaux et piétonne